

Annexe 1 – Sous-traitance RGPD

I/ Base légale du traitement mis en œuvre par la Région Centre-Val de Loire

Base légale	Précisions
<input checked="" type="checkbox"/> Mission d'intérêt public	
<input type="checkbox"/> Exécution du contrat	
<input type="checkbox"/> Obligation légale	
<input type="checkbox"/> Intérêt vital	
<input type="checkbox"/> Consentement	
<input type="checkbox"/> Intérêt légitime	

II/ Finalités du traitement

Finalité principale	
<i>Sous finalités</i>	Suivi des formations Gestion des rémunérations

III/ Nature des opérations réalisées par le Sous-traitant dans le cadre du traitement (Finalités Autorisées)

Finalités Autorisées	Précisions
Collecte pour le compte de la Région	<input checked="" type="checkbox"/> Saisie en se connectant à distance sur les outils mis à disposition par la Région : EOS (pour la gestion des formations) REMUFP (pour la gestion des rémunérations) SOWESIGN (pour la gestion des émargements) Collecte au format papier des pièces nécessaires au traitement (notamment justificatifs d'absences, émargement le cas échéant, attestation loi de finance etc)
Hébergement de données	<input type="checkbox"/>
Interconnexion de fichiers	<input type="checkbox"/>

Diffusion / Communication	<input type="checkbox"/>	
Maintenance / Helpdesk / Prise en main à distance	<input type="checkbox"/>	
Réalisation de tests / Intégration	<input type="checkbox"/>	
Archivage / Destruction	<input type="checkbox"/>	
Autre → A préciser	<input type="checkbox"/>	

IV/ Périmètre du traitement de données :

Catégories de personnes concernées		Catégorie de données traitées	Durée de conservation
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Données d'identification (numéro de dossier, matricule, etc.)	<p>Pour le suivi des formations --> Durée de la formation et 10 ans après la fin de formation (ou 12 pour les formations cofinancées par des fonds européens)</p> <p>Pour la gestion des rémunérations --> 10 ans pour les actions financées exclusivement par la Région 12 ans pour les actions cofinancées par les fonds européens</p>
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Données d'état civil (nom, date de naissance, nationalité, etc.)	
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Coordonnées postales et téléphoniques (adresse mail, n° téléphone, adresse postale)	
	<input type="checkbox"/>	Caractéristiques personnelles (vie personnelle, habitudes de consommation, etc.)	
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Formation et vie professionnelle (CV, fonction, poste occupé, etc.)	
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Données économiques et financières (bénéficiaires du RSA, ressources, avis imposition, etc.)	
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Données bancaires (RIB etc.)	
	<input type="checkbox"/>	Enregistrements & Images	
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Données sensibles et hautement personnelles (santé, difficultés sociales, etc.) → NIR + Personnes en situation de handicap (oui – non) + titulaire d'un titre de séjour de mois de 5 ans (dans le cadre du CTAI)	
	<input type="checkbox"/>	Bases de tests (jeux de données fournis pour les tests avant mise en production)	
	<input type="checkbox"/>	Potentiellement tous types de données (télémaintenance)	
Stagiaires de la formation professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : feuilles d'émargements et toutes pièces justificatives	
Stagiaires de la formation professionnelle et représentants des organismes de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	Données de connexion (logs, adresses IP, etc.)	12 mois

V/ Exigences relatives aux mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en œuvre par le Sous-traitant

Le Titulaire indiquera en Annexe 2 quelles sont les mesures de sécurité techniques et organisationnelles qu'il met en œuvre dans le cadre de ce traitement.

VI/ Modalités d'information des personnes concernées

Le Titulaire assurera la bonne information des personnes concernées sur les traitements mis en œuvre.

La formulation et le format de l'information doit être convenue avec le responsable de traitement avant la collecte de données.